

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

BRIQUET JEAN MICHEL
30 RUE D ALGER

51100 Reims

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/12/2024	F01241200097	410287	F01241200097	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	DEPART					
PJNCNXC350	BETON NCN Dm10 CEM2 350	0.5	M3	125.00	62.50	20 %
PJMORXX200	MORTIER NORMAL CEM2 200	0.25	M3	111.00	27.75	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	0.75	UN	1.50	1.13	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	0.75	UN	2.50	1.88	20 %
552	REP	0.75	UN	1.68	1.26	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/02/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	94.52 €
Total TVA :	18.91 €
Total TTC :	113.43 €
RESTE A PAYER :	113.43 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01241200097	F01241200097	31/12/2024	410287	BRIQUET JEAN MICHEL

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : DEPART DEPART						
02/12/2024	004410204	410287	PJNCNXC350	BETON NCN Dm10 CEM2 350	0.5	M3
02/12/2024	004410204	410287	552	REP	0.5	UN
13/12/2024	004410461	410287	PJMORXX200	MORTIER NORMAL CEM2 200	0.25	M3
13/12/2024	004410461	410287	552	REP	0.25	UN